

La Prison intérieure

Trafic, n°26, Été. Pp 36-45, 1998

La salle se rallume. Le générique vient de rendre le dernier battement de musique. Un silence intense. C'est souvent comme ça. Timidement le débat s'amorce. "Comment avez vous eu l'idée de réaliser votre film Si bleu, si calme ?" Comment êtes vous entrée en prison?" "Qu'est ce que les détenus avec lesquels vous avez travaillé ont dit en découvrant le film ?" "C'est extraordinaire, on est dans leur tête, si proche!".

Face au public, je raconte cette histoire qui a duré deux ans.

- J'ai demandé à huit prisonniers avec lesquels je travaillais par ailleurs de me répondre à cette question : comment surmonte-t-on la privation de liberté? J'avais le sentiment qu'il y avait une prison par détenu et je voulais opposer la prison qui se veut égalitaire, qui est uniforme à la prison de chacun. Une phrase revient souvent dans ces lieux : "je me la fais belle ou il se la fait dure", elle met l'accent sur cette part essentielle de la construction individuelle dans un univers où les occupants sont identifiés à des numéros d'écrou.

Chaque histoire a été écrite dans une cellule, loin de moi, chacune parle d'un enfermement et parcourt de manière spécifique la tristesse, les petites résistances, les stratégies, les rêves qui abolissent les murs. Les auteurs savaient que leurs textes allaient être mis en image par moi et mis en son à travers leurs propres voix, ils savaient aussi que le film serait construit sur une opposition formelle entre la photo dans les espaces protégés de l'imaginaire et le film dans les coursives, espace marqué par l'ordre et les surveillants, une

opposition qui devait restituer la dualité de la durée sans cesse subie et réinventée et du temps chronométré. Ce n'est pas un film sur les conditions carcérales mais sur l'enfermement.

- Vous ne parlez pas des rats dans le mitard! s'exclame une dame.

Malgré mes explications les mêmes questions reviennent. "Vous ne dénoncez pas la violence des surveillants!" "Dénoncer" le mot est lâché. Il n'y aurait qu'une seule façon de regarder, une seule posture devant la prison, une seule façon de la penser. A travers ce parti unique des yeux, les détenus n'occupent qu'une seule place, celle de victime. Il est important que des associations caritatives et des visiteurs de prison veillent à ce que la dignité de l'homme soit respectée, combattent ce que l'on appelle la "deuxième peine" mais les conditions carcérales font l'objet d'écrits et de films déjà connus et j'ai voulu me situer ailleurs.

Tout aussi rigide mais à l'autre pôle, la position réactionnaire.

- Vous cherchez à nous apitoyer sur des types qui ont violé et tué, tant que vous ne nous dites pas ce qu'ils ont fait, on ne peut regarder le film !

Victimes ou salauds, jamais des personnes. L'envie de réaliser *Si bleu si calme* m'est venue le jour où j'ai compris que des détenus pouvaient être libres et qu'une prison se constituait d'une multitude de récits.

L'atelier

Tout a commencé par *Cocorico Monsieur Poulet*, une prise électrique et le parloir avocat. Anthropologue et cinéaste j'ai un accès privilégié à des auteurs et des oeuvres, inventives dans leurs formes, proches des gens, ouvertes sur le

monde, généreuses dans leurs intentions mais presque toujours réservées à des circuits d'initiés. Je voulais donner une deuxième vie à ces films qui nous "renseignent sur nous même" [Serge Daney], les faire revivre dans des lieux d'où souvent ils sont issus pour y alimenter des débats, des réflexions ou tout simplement la curiosité. Depuis une dizaine d'années mes travaux ont été consacrés aux espaces qu'une société repousse derrière des frontières réelles ou mentales. Pour des raisons de sexe, d'âge, de faute, des personnes qui ne répondent plus aux normes dominantes sont placées hors de la vue, hors de la vie sociale. Lié à ce sujet, j'ai réalisé un long métrage sur un harem au Niger et un moyen métrage sur des personnes âgées en Cévennes. J'étais donc naturellement portée vers une prison bien qu'au départ je pensais n'y développer qu'une activité culturelle. Les lieux clos ont en commun leur temporalité, l'immobilité des corps à laquelle se substitue la réflexion sur soi, le déploiement de l'imaginaire. Ces données m'ont attirée en tant que cinéaste: trouver le mouvement ailleurs que dans un corps ou un objet, sentir de la parole dans le silence, ces situations limites poussent l'écriture cinématographique dans ses retranchements. Renoir disait : "Il est moins urgent de réussir des films que d'inventer le cinéma." Je n'ai jamais eu envie de réaliser des films pour "tirer sur tout ce qui bouge", plier le réel aux rythmes des productions, collectionner du métrage, mais pour avancer, réfléchir. C'est pourquoi la question du temps est au coeur des mes dispositifs: il me faut du temps pour entrer dans le temps des autres et je suis attirée par les lieux la seconde pèse.

Après une visite à Thierry Dumanoir, chargé de mission au Ministère de la Justice, j'ai été dirigée sur deux prisons: les femmes à Fleury ou les hommes à La Santé. Spontanément je me suis rendue à Fleury pour en sortir aussi vite. Le

cinéma y est entre les mains des bonnes soeurs et le service socio éducatif ne semble pas vouloir prendre en charge de nouvelles manières de faire. J'ai préféré La Santé où une télévision de proximité avait été montée par Alain Moreau, un réalisateur spécialiste du monde carcéral, mais au moment où je suis arrivée elle ne produisait plus rien. Mon projet redonnait vie à une petite structure qui s'essouffait, en même temps qu'il prenait une nouvelle dimension: les débats seraient filmés par l'équipe de détenus de Télé Rencontres puis retransmis avec le film à la manière des Dossiers de l'Ecran sur le canal interne. Il s'agissait d'un travail de réflexion sur une oeuvre cinématographique et sur les problèmes de société qu'elle soulevait. Les auteurs des films étaient conviés et je jouais le rôle de modérateur. Une séance préparatoire, pendant laquelle l'analyse était amorcée, avait lieu la semaine qui précédait la rencontre, des textes étaient distribués afin d'étayer les connaissances.

Un de mes premiers invités fût Jean Rouch qui rompit le rituel du conférencier qui-ne-parle-que-de-lui en entrant dans l'histoire d'un des membres du groupe Koffi Kouadio. Ce dernier expliquait qu'il était sur le mauvais chemin parce qu'il n'avait pas pu revenir chez lui en Côte d'Ivoire pour réaliser un sacrifice essentiel à sa destinée. Jean Rouch a alors examiné tous les moyens qui permettraient à Koffi de rentrer chez lui le temps d'accomplir les gestes nécessaires. Comment expliquer aux garants de la loi française, dont tout le monde relève sur l'hexagone, que d'autres lois peuvent venir perturber les codes et le sens des actes ? Rouch relançait la tragédie d'Antigone à partir des génies noirs, tout le monde participait pour sauver Koffi qui dévoilait ses hésitations à adhérer à sa propre culture.

Les personnalités se révélaient au fil des sujets abordés: la guerre d'Algérie avec Richard Copans ou de celle du Viet Nâm avec Robert Kramer où

Alain Ternus, Bruno Albanti, Jacques Verrières se sont sentis concernés par les thèmes de l'engagement et du combat; le Sida avec Françoise Hériter, la police avec Raymond Depardon, la langue des signes avec Nicolas Philibert qui faisait surgir le problème de la différence vécu de manière aiguë en prison, des prophètes en Afrique avec Marc Augé... J'avais la responsabilité de la constitution du groupe des "débatteurs". Le service socio-éducatif dont je dépendais avait pour rôle de faire savoir aux détenus les programmes d'activités, recenser les volontaires, éliminer ceux qui étaient soumis à des restrictions pénales. J'avais un entretien avec les candidats qui avaient eu connaissance de l'information, toujours difficile à faire circuler semble-t-il. Sur une trentaine, j'en retenais une dizaine. Il était important pour moi de constituer un groupe où culture, âge, nationalités, niveaux d'éducation seraient hétérogènes. Sur un plan plus individuel, je rejetais ceux qui d'entrée de jeu clamaient leur innocence "Madame je suis victime d'une erreur judiciaire". Si c'était vrai, je me disais qu'ils ne pourraient rien vivre d'autre, si c'était faux, nous partions pour un jeu de faux semblants, de mensonges sans fin. J'hésitais à retenir ceux qui manifestaient un simple désir d'occuper le temps et de sortir de leur cellule. Je pouvais comprendre ces motivations mais elles me renvoyaient aux simples tâches de gardiennage qui restaient un peu en dessous de mes ambitions. Cet atelier nécessitait plutôt des interlocuteurs qui assumaient leurs actes et montraient de la curiosité sur ce qui les entoure.

L'acte

Au moment où je les invitais à participer à cette activité, je ne savais pas pourquoi ces hommes étaient incarcérés. Je l'apprendrais petit à petit dans ces parloirs avocat où j'ai continué à les voir. J'entrais dans leurs histoires souvent

de manière active avec des témoignages aux procès, des contacts avec la famille, des échanges avec les avocats, toujours par l'écoute. Dans les petites cabines exigües maculées de graffitis, où viennent se coaguler les odeurs de nouille froide et de transpiration, des mondes s'ouvraient à moi. Le forfait s'insérait dans un récit. Écouter c'est comprendre. La première leçon était là : personne ne peut être réduit à un acte si délictueux soit-il. Tout jugement requiert au minimum le temps que passe un magistrat qui, bien que professionnel et soumis aux contraintes du système judiciaire, ne se prononce qu'après plusieurs heures ou semaines de procès. Je suis choquée lorsque j'entends une animatrice de télévision, qui avait invité des hommes et des femmes sortis de prison à parler de la culture en milieu carcéral, demander : "qu'avez vous commis?" Aucun rapport avec le sujet de l'émission. Cette curiosité malsaine toujours en oeuvre. A la télévision personne ne parle à personne. Cette question posée hors contexte laisse la possibilité à des spectateurs de formuler un jugement à partir de quelques mots : "j'ai tué, j'ai volé, j'ai trafiqué". Le regard est remplacé par une procédure d'étiquetage qui fait écran: un tueur, un voleur, un trafiquant. Ces reality shows culturels ou de divertissement n'ont pas de hors champ. Le spectateur se trouve soumis à des impacts dont il ne peut situer ni la provenance, ni le devenir. La jouissance ou le rejet deviennent les seules réponses. Jean-Louis Comolli parle de "nouvelles scènes qui ne créent pas de tiers". Celui qui regarde est par principe en position dominante par rapport à celui qui est vu, en position de juge, en position de "mateur-maton"; dès lors, secret, crime, aveu, constituent les ingrédients d'un spectacle qui arrête, condamne et enferme une deuxième fois sans laisser une chance au déjà condamné. Nous sommes multiples, nous nous transformons, ces dimensions prises en compte dans toute sentence rendent obligatoire la corrélation entre le délit et l'être humain qui l'a accompli.

Si les jugements expéditifs sont inacceptables, la position romantique, qui fait de la compassion ou de l'admiration les maîtres sentiments à l'égard des détenus, reste tout aussi condamnable. La relation hystérique à la transgression nie autant l'auteur en le disculpant d'avance de toute responsabilité. Il est fréquent de rencontrer des visiteuses, des psychologues ou d'autres qui adhèrent au premier degré à tous les propos des détenus dont ils s'occupent et vont jusqu'à l'usage du possessif pour parler d'eux "mes gars", "mes détenus". Personnellement je me range du côté des "exaspérés de la rapine" lorsque je retrouve mon appartement pillé et mes souvenirs détruits, je m'indigne contre la violence faite à autrui et par ailleurs je n'ai aucun éblouissement devant les professionnels du crime. Cependant dès qu'il est permis d'entrer dans une histoire qui se donne par fragments contradictoires, ajouts tardifs, vérités violentes, zones d'ombre, et que cette histoire jaillit d'une personne qui se débat avec elle même et le système qui la tient, les simplifications s'éteignent d'elles mêmes. La relation avec un détenu s'ouvre sur drame. La parole se place d'entrée à l'extrême de la vie. Au début je ressemblais à certaines de ses visiteuses hystériques. J'imagine que les personnes étrangères au monde carcéral passent toutes par ce stade qui doit être dépassé. Au bout de quelques mois je prenais du recul, évaluais mieux les jeux avec l'extérieur que j'incarnais, sentais les glissements mythomanes, les vrais souffrances et surtout, j'éprouvais moins le besoin de faire part de mes découvertes et de mes indignations à mes amis dès que je sortais de l'enceinte. Le silence recouvrait mon travail cependant que les échanges s'approfondissaient à l'intérieur. Je trouvais ma place, je restituais à mes interlocuteurs leur complexité d'être humain. La confiance qui s'établissait rendait la relation fluide, les rôles apparemment figés de "bienfaiteur" et

"d'obligé" devenaient réversibles. Ma soif de savoir, de comprendre me mettait dans une situation d'ignorance et de demande vis à vis de mes nouveaux amis: c'est eux qui m'apprenaient, m'aiguillaient en même temps qu'eux aussi sortaient du rôle convenu de récrimateurs, première projection du détenu sur l'extérieur. Ils cédaient à d'autres mots, d'autres façons de tourner les récits qui me donnaient l'impression de traverser le mur du langage carcéral, ce plus petit dénominateur commun nécessaire à la socialité d'une communauté qui ne choisit aucun de ses membres.

J'entrevois ces résistances qui différencient chaque prisonnier et qui m'attiraient beaucoup plus que les dénonciations qui certes les rassemblaient mais accentuaient l'impression d'uniformité de la prison et de son rebut indistinct. "Tous pareil" dit-on des hommes politiques ou des fauteurs de trouble. La logique carcérale qui rend tout égal, tout semblable, repose sur une "vocation profonde", nous dit Robert Castel, "à réaliser les conditions de la *mort au monde*". [Castel 1968, p30]

La prise

Un jour Lotfi Mabrouk un des membres du groupe me raconta qu'il s'était heurté à un surveillant après avoir fabriqué une prise électrique avec les moyens du bord. Je me demandais pourquoi l'administration ne fournissait pas assez de prises électriques. Non seulement elle ne fournit qu'un plafonnier qui rend la lecture de chevet mal aisée mais elle interdit tout bricolage pour améliorer le cadre existant. Ceci ne freine guère les élans créatifs. De multiples objets éclairant, chauffants, supportant, contenant, remplissent les cellules. Tant qu'ils ne sont pas contondants et provocants, les surveillants ferment plus ou moins les yeux ou s'en servent dans les petits chantages quotidiens: "on

retire tout si..." Même les photos au mur ne sont que tolérées. Je me suis vivement intéressée à cette prise électrique et à partir de là, à toutes les inventions qui faisaient de la prison un véritable concours Lépine. De la technique je suis passée aux inventions plus immatérielles, et c'est à ce moment là que l'idée du film m'est venue.

Au départ je n'avais nullement l'intention de réaliser un documentaire de plus sur la prison. Je pensais que tout avait été montré. Les conditions carcérales et les affaires avec le film de Renaud Victor *De jour comme de nuit* [Victor 1991] la misère et la récidive par Jean Michel Carré avec *Galères de femmes* [Carré 1993], l'expérience culturelle à travers celle de Nicolas Frize à la centrale de Clairvaux filmée par Alain Moreau dans *La Brèche* [Moreau 2002], sans compter les innombrables fictions qui se sont intéressées au sujet. Tout était abordé sauf une question : comment l'individu résiste-t-il à l'enfermement ? Que se passe-t-il dans sa sphère intime ? Quel monde recompose-t-il ? Ce questionnement évince le problème du classement des détenus en "salauds" ou "victimes", leur délit n'est plus en jeu. Du "voleur de poule" au criminel, tout coupable est puni de privation de liberté; il s'agit de comprendre la nature de cette peine et ce qu'elle engendre. De l'autre côté des barreaux, la vie qu'un prisonnier a quitté continue, elle se déroule sans qu'il n'accompagne plus rien, ni un projet, ni un amour, ni une promenade. Priver quelqu'un de liberté c'est un peu comme le priver d'air ou d'un bien dont tout le monde a besoin et dont l'insuffisance rend malade et la disparition totale peut provoquer la mort.

Imaginons comme beaucoup de Français que les prisons soient des "hôtels quatre étoiles", selon le cliché consacré, cela ne changerait strictement rien à cette mise à l'écart, à l'impression de vieillir hors du temps et de devenir blet avant d'avoir jamais été mûr. La véritable question de la prison est celle de l'enfermement qui provoque une souffrance souvent ignorée par rapport aux

privations matérielles et une soif de petites conquêtes qui se "superposent au rythme carcéral" comme le dit Bruno Albanti. C'est de l'enfermement que *Si bleu si calme* traite. Je me situe résolument hors du débat qui oppose les comités de soutien aux prisonniers et les forces réactionnaires; les premiers oeuvrent à l'amélioration de leurs conditions de vie, de leurs droits, les seconds qui voient dans chaque prison un club Méditerranée protestent contre les avancées qui risquent à leurs yeux de rendre le sort d'un détenu plus enviable que celui d'un SDF.

Les murs et la lumière

Foucault montre que la "prise sur le corps" s'est faite par l'optique (judas, caméras de surveillance, miradors) et les faisceaux lumineux. C'est la généralisation du panoptisme qui rend le pouvoir invisible —"voir sans être vu"— et le prisonnier visible à tout instant. "Un assujettissement réel naît mécaniquement d'une relation fictive." [Foucault 1993, p 204] La violence physique n'est plus nécessaire, les contraintes sont intériorisées. A cette "visibilité générale" et disciplinaire correspondent des taches d'ombres où se dissimule un peu de liberté, d'intimité, de vie. La claustration est un phénomène à la fois objectif et subjectif dont j'essaye de rendre compte par la notion d'espace-temps. Chaque individu va tenter d'ouvrir des brèches d'ombre pour continuer à exister dans un système conçu pour nier le singulier et dont la mécanique collective repose sur des frontières intérieures qui délimitent des fonctions spatiales et définissent une temporalité. L'univers carcéral est tendu par un antagonisme entre l'institution et la personne où chaque partie essaie de contenir l'autre par un mur réel ou imaginaire. Trois lieux, trois temps d'affrontement permettent d'appréhender la prison non pas

comme une citadelle statique, immuable mais comme un mouvement entre la liberté et la mort: l'espace de l'institution, l'espace collectif (mixte), l'espace intime. L'intérieur est toujours l'intérieur d'autre chose. Un détenu occupe les trois dimensions à la fois mais selon les moments ou les stratégies, il sera plus dans l'une ou dans l'autre. Il sera entièrement dans la troisième lorsqu'il réussira à échapper à l'administration pénitentiaire par le rêve ou les mondes personnels qu'il arrive à inventer. A l'inverse le premier espace-temps de la prison, qui se constitue par rapport au monde extérieur, est marqué par la discipline et le règlement, c'est l'espace de la loi, de la contrainte, de la faute et du travail. Aux marges de l'institution, des zones de tolérance sont autorisées, un deuxième espace-temps où des possibilités de rencontres avec l'extérieur sont offertes et des moments de liberté entre détenus admises. Depuis le 18^{ème}, "on ne punit pas pour effacer un crime mais transformer un coupable" [Foucault 1993, p 129].

Aujourd'hui les principes de cette "thérapeutique" passent par l'occupation du temps et la préparation à la sortie : les parloirs famille qui sont devenus un droit, des activités culturelles, éducatives ou des stages professionnels dont la nature varie selon les établissements. Rien n'est obligatoire mais pour lutter contre l'oisiveté, tout donne lieu à des remises de peine. L'appât "du gain" n'est pas l'unique motivation des détenus, une partie d'entre eux cherchent un décalage avec leur environnement, une autre façon de regarder et d'être regardé. Cette quête d'un ailleurs intérieur peut se glisser dans les relations entre détenus à travers le sport pratiqué dans la cour de promenade, les dons, les moments de partage ou les disputes. L'ensemble de ces échanges reste malgré tout sous le contrôle administratif: lieux et horaires sont définis, retards et franchissement d'une frontière sanctionnés. Un détenu n'a pas le droit d'aller dans une cellule autre que la sienne, un intervenant

extérieur ne peut rester au-delà de midi ou de 18h, les parloirs famille durent 45 minutes etc.

Le cinéma a une grande responsabilité lorsqu'il rapporte la prison au monde extérieur: il met en lumière une tache aveugle de la société, les images deviennent les seules réalités tangibles pour un large public interdit d'entrée qui aborde rarement la question pénale à partir de lectures comparées entre Foucault et Badinter. La place choisie par le cinéaste dans le monde carcéral va avoir un impact sur les prises de position, les peurs, les idées reçues... Se mettre en pleine lumière pour aveugler ? Dans l'ombre pour éclairer? Tout au long de ce parcours les films faits en prison seront évoqués avec les représentations qu'ils suscitent. Enfoui, caché, le monde carcéral, auquel les grands débats de société sont rarement consacrés comme le montre Robert Badinter, provoque attirance et répugnance et prête par là même aux projections fantasmatiques. Pourtant "la société est présente dans la moindre punition" (Foucault 1993, p 94) et la criminalité agit comme un miroir. A chaque époque, à chaque société son illégalité et ses sanctions. La violence est une réponse brutale, inadéquate, aux grandes questions qui traversent toute vie sociale: la liberté, l'interdit, l'argent, le travail, l'inégalité des chances, les hiérarchies sociales, le pouvoir, l'assujettissement... Cette violence est neutralisée et rejetée derrière une frontière qui apparaît comme la limite entre le vice et la vertu, la ligne de démarcation avec la "mauvaise part" de la communauté. La réprobation dont la prison est entourée empêche de la voir comme un "modèle réduit de la société globale" (Castel 1968, p 31) Elle apparaît comme une poubelle et, à travers le casier judiciaire, marque définitivement les gens qui sont passés par elle, un peu comme des animaux qui n'appartiennent plus au même troupeau. Pourtant, l'enfermement carcéral renvoie irrémédiablement à nous mêmes, à nos propres enfermements, à la

nostalgie d'un ailleurs "meilleur", à nos impuissances à rencontrer, à nos soumissions, au refus de tout ce qui entoure, à nos intrigues et notre dépendance à l'égard d'un pouvoir, à la souffrance anihilante. Hommes et femmes placés derrière des grilles ne changent pas de nature et ce qu'ils mettent en oeuvre pour survivre éclaire nos propres fonctionnements. Certes la prison oblige à de nouveaux codes de conduite mais ceux-ci se saisissent pour l'essentiel dans le paradoxe entre le dedans et le dehors qui loin d'être séparés par le mur d'enceinte extérieur, se trouvent associés dans la contradiction au coeur même du système pénal. C'est de ces cheminements vers la liberté ou des impasses devant la coercition dont il est question dans Si bleu si calme.